

25 mars 2015

**M. Jean-Maurice Ripert,
Ambassadeur de la république française en Fédération de Russie**

Mme Irina Khaleeva, Rectrice de MGLU,
Mmes et MM. les Professeurs,
Mmes et MM. les étudiants,

Je voudrais tout d'abord vous remercier de nous avoir invités, SE M. Eloi A. Maxime DOVO, Ambassadeur de la République de Madagascar, SE M. Gabriel Anicet KOTCHOFA, Ambassadeur du Bénin, et moi-même, à nous exprimer devant vous à l'occasion de la semaine internationale de la Francophonie.

Le sujet que je m'apprête à traiter devant vous - francophonie et diversité culturelle - peut sembler paradoxal.

L'un des moteurs de la francophonie est en effet la volonté de la France de maintenir à travers le monde la place historique de sa langue et de sa culture.

Mais, en 1970, ce sont trois africains (L. S. Senghor, H. Bourguiba et H. Diori) et un cambodgien (N. Sihanouk) qui proposent la création d'une institution.

Aujourd'hui un très grand nombre de cultures différentes cohabitent dans l'espace de la Francophonie. La diversité culturelle au sein de l'espace francophone est, plus que jamais, une réalité incontestable : *une* langue en partage, *des* cultures en partage.

Certains d'entre vous auront peut-être envie de me dire que cette diversité est un danger, du fait de la mondialisation, ou bien qu'elle traduit l'échec de la promotion de la culture française.

Certains considèrent en effet qu'au-dessus des cultures diverses, des cultures au sens anthropologique du terme, il y a *la* culture, unique, universelle, vers laquelle tendent toutes les grandes œuvres du patrimoine mondial, indépendamment de leur langue de création. Promouvoir la diversité culturelle des peuples francophones serait alors leur dénier l'accès à la grande culture universelle et donc un danger.

La culture est, par ailleurs, un ensemble de savoirs et de valeurs. Les Français aiment ainsi à répéter que la langue française est la langue de la *Déclaration Universelle des droits de l'homme*, qui porte donc haut des valeurs nées en France. Promouvoir la diversité culturelle ne revient évidemment pas à nier ou relativiser l'universalité de ces valeurs, ce qui marquerait son échec.

Permettez-moi d'expliquer pourquoi le paradoxe que je décrivais en introduction constitue en réalité la richesse de la Francophonie d'aujourd'hui.

1. la culture, les cultures : diversité culturelle et mondialisation

Opposer *la culture aux cultures*, c'est commettre une erreur de perspective, celle qui, précisément, a pu justifier par le passé le colonialisme, celle qui a longtemps nourri l'idée d'une hiérarchie des civilisations, classées en fonction de leur contribution supposée au patrimoine mondial universel.

Aujourd'hui, la diversité culturelle est menacée par la mondialisation de l'économie et la globalisation des marchés, par l'uniformisation des pratiques culturelles, notamment chez les plus jeunes. Elle réduit trop souvent les productions artistiques à des objets de consommation, elle remplace l'ancien despotisme esthétique par un despotisme économique : former le goût de tous pour leur vendre la même chose.

En même temps, reconnaissons qu'en offrant des techniques de création, de communication et de diffusion inédits, la société moderne peut aussi faciliter l'accès à cette création et à la diffusion culturelle.

Promouvoir la diversité culturelle, ce n'est pas nier l'universalité de la culture, c'est affirmer que celle-ci se nourrit des contributions de toutes les cultures. L'inscription par l'UNESCO en 2014 du « gwoka », musique, chant et danse guadeloupéens, sur la liste du patrimoine immatériel mondial de l'humanité contribue à préserver ce qui enrichit notre rapport au monde.

J'emploie à dessein le terme « enrichit ». Promouvoir la diversité culturelle revêt également un aspect économique, parce que la créativité culturelle et la valorisation des diverses identités populaires participent au développement économique des Etats.

Ce qui est vrai pour la dimension artistique de la culture, l'est aussi pour ses autres dimensions fondamentales.

Ainsi, le réchauffement climatique fait-il peser une grave menace sur la sécurité alimentaire de nombreux pays, en Afrique notamment. Des solutions existent, mais elles nécessitent un changement de perspective. Le PNUE propose ainsi d'adopter une démarche s'appuyant sur les traditions locales pour s'adapter au mieux à la diversité des écosystèmes et relever le défi agricole de l'Afrique.

Lors du Sommet de Dakar en novembre 2014, le président François HOLLANDE a invité tous les chefs d'Etat et de gouvernement à se mobiliser pour la Conférence de Paris COP 2015, afin de parvenir à un accord global et contraignant pour lutter contre le réchauffement climatique.

Cet accord a vocation à être universel et devra donc tenir compte des enjeux et des moyens propres à chaque pays, parce qu'il sera nourri de la multiplicité des savoirs et des savoir-faire qui constituent la diversité humaine. J'ai constaté, lors de la récente mission à Moscou de Nicolas HULOT et Laurence TUBIANA, une grande communauté de pensée entre la France et la Russie.

25 mars 2015

La *Déclaration de Ouagadougou* (2004) lie d'ailleurs dans un même mouvement de pensée développement durable et diversité culturelle et linguistique qui en constitue le 5e pilier.

C'est pour la même raison que Mme Michaëlle JEAN, Secrétaire générale de l'OIF depuis janvier dernier, a souhaité que la célébration de la Journée internationale de la francophonie 2015 soit déployée autour de la thématique « Jeunes, Environnement et Climat ». La mobilisation de la jeunesse francophone, ses idées et sa capacité créative sont en effet indispensables.

L'Agence universitaire de la Francophonie participe de la même démarche en regroupant au sein de ses programmes de recherche des équipes multiculturelles, afin que les enseignants et les chercheurs soient amenés à « créer à partir de leur[s] culture[s] propre[s], afin que la science ne s'écrive pas au Nord pour être consommée au Sud. (Parce que) la diversité culturelle implique que le savoir universitaire s'écrive au Nord comme au Sud ».

La maîtrise d'une langue partagée permet la réunion d'universitaires, de praticiens, de professeurs, d'experts de pays différents, capables de réfléchir plus efficacement aux grands enjeux du monde contemporain.

2. une langue, des langues : Francophonie et diversité linguistique

Les pays francophones s'engagent également pour la diversité linguistique, qui existe à l'intérieur même de leur espace, où sont parlées des centaines de langues. L'Organisation Internationale de la Francophonie s'engage à les étudier et à les préserver pour mettre au jour ce qu'elles ont à dire du monde et au monde dans lequel nous vivons.

L'Organisation Internationale de la Francophonie est allée plus loin, en ouvrant ses portes à des pays « observateurs », où le français n'est pas langue officielle - même pas toujours langue d'usage - mais qui respectent le dialogue des langues et des cultures. C'est dans le même esprit que nous nous engageons, au sein de Conseil de l'Europe, à défendre l'enseignement-apprentissage non pas d'une seule, mais de plusieurs langues vivantes.

Je tiens d'ailleurs à saluer ici l'engagement d'Irina KHALEEVA, rectrice de l'Université linguistique d'Etat de Moscou, qui participe à cette réflexion dans le cadre des nombreuses responsabilités qu'elle occupe auprès de l'UNESCO ou du Conseil de l'Europe. Je salue également l'étude, dans votre université, des langues ukrainienne, kirghize, kazakhe, géorgienne, arménienne ou moldave : l'espace russophone est aussi un espace plurilingue.

Les pays de l'Organisation Internationale de la Francophonie s'engagent aussi pour la promotion de la diversité au sein de la langue qu'ils ont en partage, le français. Parce qu'il ne faudrait pas que cette langue meure étouffée sous le carcan de sa norme. Si nous voulons qu'elle soit le moyen d'expression vivant de cultures vivantes, elle se doit d'évoluer. C'est par l'imagination d'une langue française aux normes plurielles que la Francophonie échappe à l'uniformisation hégémonique et normative d'une culture particulière.

25 mars 2015

Ne soyons pas conservateurs en matière de langue. N'ayons pas peur des néologismes, ni même des anglicismes. Le français a donné la moitié de son vocabulaire à la langue anglaise, celle-ci peut bien lui rendre quelques mots ! Les journées de la langue française et de la francophonie sont placées cette année sous le signe de « l'hospitalité » de la langue française. Elles nous invitent à prendre conscience de tous les mots qui nous viennent d'ailleurs, et qui constituent aussi notre héritage. Si, pour rester zen, je pars en baroudeur faire un safari, j'emprunte au japonais, à l'arabe et au swahili... Le français s'est toujours nourri au contact des autres. Là est aussi sa créativité.

3. un individu, des cultures : francophonie et identité

La culture ne s'oppose pas *aux* cultures, elle ne leur est pas supérieure, mais se nourrit au contraire de leur diversité. La langue française se doit – telle est notre ambition – non de plier l'espace francophone et les êtres qui le peuplent à sa vision du monde, mais au contraire de se laisser façonner par eux, afin que s'élaborent en elle des œuvres nouvelles et de nouveaux savoirs.

Mais promouvoir la diversité culturelle, est-ce alors tout tolérer ? A cette question, je n'ai pas peur de répondre fermement « non ».

De même qu'il y a bien une universalité de la culture, il y a bien une universalité des droits fondamentaux. Les violations des Droits de l'Homme et des libertés fondamentales ne sont pas plus acceptables lorsqu'elles sont commises en français !

Les valeurs de la Francophonie ne sont pas les valeurs de la France : elles sont inscrites au cœur de la démarche volontaire exprimée à l'origine par ses quatre pères fondateurs, tous issus des pays du Sud. La France s'est jointe sans réserve à ce mouvement, comme de nombreux autres pays francophones qui, faut-il le rappeler, n'ont jamais été colonisés par la France.

Promouvoir la francophonie, le président François HOLLANDE le rappelait à Dakar, c'est donc bien « affirmer des valeurs. Et la première d'entre elles, c'est la démocratie ». Si la diversité culturelle a tant de prix à nos yeux, c'est bien parce que permet à tout individu - dès lors qu'il ne se sent pas nié dans son identité propre - de participer à la vie publique, à la vie culturelle de sa communauté, ce qui constitue l'un des fondements de la démocratie.

La diversité culturelle est aussi une affaire politique sur le plan international : le dialogue entre les cultures et le respect mutuel sont les conditions indispensables de la paix. La reconnaissance de la diversité culturelle est solidaire de la reconnaissance des libertés fondamentales que sont la liberté d'opinion, la liberté d'expression, la liberté de religion, de croyance et de conscience. Et cette pluralité peut et doit s'exprimer dans toutes les langues.

25 mars 2015

Le dialogue des cultures a lieu au cœur des langues mêmes. Il a également lieu au cœur de chaque individu.

Amin MAALOUF affirme dans *Les Identités meurtrières* que son identité tient précisément au fait qu'il est « à la lisière de deux pays, de deux ou trois langues, de plusieurs traditions culturelles. » Il insiste sur le rôle fondamental que jouent, dans les sociétés contemporaines, les êtres aux identités plurielles : « [Ils] ont pour vocation d'être des traits d'union, des passerelles, des médiateurs entre les diverses communautés, les diverses cultures. »

Qui d'entre nous échappe à cette règle ? Abdou DIOUF, le précédent Secrétaire général de la Francophonie, aime à rappeler qu'il est musulman, que sa femme est catholique et sa belle-fille juive. Mais il ne nie pas non plus d'avoir été attiré, dans sa jeunesse, par le matérialisme athée et le marxisme.

Nous sommes des individus multiples. Vous qui êtes, ou qui avez vocation à devenir des individus bilingues, ou trilingues, vous êtes davantage encore des individus multiples, et vous vous devez d'être des passeurs entre les différentes cultures qui composent votre identité.

Pour conclure, je voudrais rendre hommage à Assia DJEBAR, qui nous a quittés il y a quelques jours. Elle parle ainsi de son identité d'écrivain francophone : « J'écris donc, et en français, langue de l'ancien colonisateur, qui est devenue néanmoins et irréversiblement celle de ma pensée, tandis que je continue à aimer, à souffrir, également à prier (quand parfois je prie) en arabe, ma langue maternelle. (...) Comment d'ailleurs aurais-je pu infléchir le français, dans son rythme et son souffle premiers, si je ne gardais pas, même dans l'exil le plus distendu, l'ancrage dans des voix familières... »

Je vous remercie ./.